

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

JANVIER 2014



INFO

PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h – 18h
Vendredi	Ecole 10h – 12h

Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé
Tous les jours
7h à 14h et 16h à 19h30
Dimanche 7h à 13h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	Fermé
Mardi	7h – 15h	Bar 21h
Mercredi	7h – 15h	Fermé

(ouvert pendant vacances scolaires)
Jeudi 7h – 15h Fermé
(ouvert pendant vacances scolaires)

Vendredi	7h – 15h	17h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	18h – 23h
Dimanche	Fermé	18h – 23h

Couscous sur réservation
Menu ouvrier le samedi midi

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

La savourine

Ouvert de mercredi au dimanche,
le midi et le soir.
Réservations au 02 56 62 40 13

Discours du Maire : Vœux du Maire le 5 janvier 2014.

Mesdames, messieurs, chers concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons pour les vœux du maire. Cette cérémonie est évidemment particulière puisque ce conseil municipal qui a travaillé pour ses habitants depuis mars 2008 se présente une dernière fois devant vous dans cette configuration. Je profite de cette occasion, au nom des habitants de Kerfourn, pour saluer la générosité des bénévoles qui concourent au bien vivre ensemble dans notre commune et des élus qui ne se présentent pas au suffrage universel de mars 2014.

Je vais commencer par notre doyen :

Jean Paul Le Sant

Ton investissement a été sans faille malgré tes ennuis de santé et quelque fois des doutes sur le résultat de ta présence. Nous avons pu dans ce mandat compter sur toi pour représenter la commune au sein de la commission "logement et habitat" et au conseil communautaire de Pontivy Communauté. Notre municipalité, Jean Launay vice-président et les agents de l'intercommunalité pouvaient te solliciter pour les besoins du service. Tu as systématiquement répondu favorablement. C'est avec des gens comme toi que la démocratie locale fonctionne. Jean Paul, Evelyne merci.

Jean Pierre Le Corronc

Avec une certaine surprise, les électeurs en 2008 t'avaient choisi pour faire partie du conseil municipal. Tu as respecté ton engagement au delà de tes forces. Je te le dit calmement mais avec force : Tu peux être fier d'avoir été jusqu'au bout, même si cela a été très lourd pour toi il y a quelque mois. En ma présence, je défendrai toujours le travail que tu as fait. Je comprends parfaitement ta décision de ne pas te représenter même si je la regrette. Par contre, je compte sur toi pour le CCAS. Tu conforteras dans ce bureau tes valeurs, tes belles valeurs. Jean Pierre, Anne Marie merci.

Anne Marie Kerdal

La deuxième surprise de 2008 ?

Anne Marie avec ton engagement sans limite, les kerfournois, ce conseil municipal, moi même, nous avons eu de la chance. L'énorme travail au quotidien, les délicates attentions, la gestion complète du service à domicile nous ont permis de réaliser de belles choses. Obtenir l'agrément du Conseil Général du Morbihan est essentiel pour renforcer le service que nous apportons à nos anciens. Cette satisfaction personnelle est à mettre à ton crédit. C'est ton oeuvre. C'est ton quatrième mandat et je commence à savoir ce que cela représente. Aussi ton souhait de diminuer tes engagements municipaux est parfaitement compréhensible. Tu veux garder du temps pour toi et ta famille. Je suis honoré d'avoir partagé ce mandat avec toi. Je suis convaincu que ta participation à la vie du CCAS après les échéances électorales de 2014 est indispensable. Toi aussi, comme Jean Pierre et Jean Paul, tu respectes par ton implication tes belles valeurs. Anne Marie, Gérard merci

Patrice Morvan

Malheureusement, le début de ton premier mandat a été mouvementé et personne n'est préparé à cela. Je comprends bien cette difficulté supplémentaire que tu as du, bon gré, mal gré affronter pour respecter ton engagement. Tes contraintes professionnelles n'ont pas facilité ton implication. Cela restera pour toi, je le pense, une expérience enrichissante. Patrice, Stéphanie, les enfants merci.

Pour les autres conseillers municipaux et adjointe, je vous remercie pour le travail effectué. Je vous souhaite bonne chance pour les élections futures.

Les bénévoles : nous avons une chance énorme sur notre commune. Effectivement, nous avons tant à faire ensemble que nous ne sommes jamais assez, mais, soyons objectif : Nos associations fonctionnent et répondent à leurs objectifs propres. La commune fait souvent appel aux bénévoles, François, Robert et Josiane pour les piégeages des nuisibles en lien avec la fédération départementale, un groupe de jeunes et de moins jeunes pour les décorations de Noël. Vous avez fait mesdames, messieurs un travail fantastique. Je pense que vous avez passé un moment agréable dans ce projet collectif mais soyez remercié pour tout le temps que vous y avez consacré. Vous avez même assuré le service après-vent, régulièrement. Nous avons aussi sollicité les bénévoles pour les petites réparations et les nettoyages des taudis. Merci à vous, merci, merci. Cela nous aide de vous savoir à nos côtés dans la gestion communale

Pour les statistiques annuelles, la population continue de progresser en ligne avec le recensement de 2013, l'INSEE confirme une population municipale de 836 habitants et 10 compté à part soit une population totale de 846 âmes. L'année a été particulière à plusieurs titres avec pour la première fois depuis de nombreuses années un solde naturel négatif avec 7 naissances et 9 décès. Les prénoms sont toujours aussi variés et originaux. Nous avons une pensée émue pour toutes les familles ayant perdu un être cher. Prenons le temps de revoir leurs sourires malgré notre tristesse en évoquant leurs noms et le jour de leur décès : Yvonne Bellec le 9 décembre, Henri Onno le 30 octobre, François Jéhanno le 10 octobre, Jean Claude Le Devedec le 30 août, Albertine Le Tutour le 16 août, Mathurin Ropert le 12 mai, François le Part le 28 mars, Denis Hémonic le 1 mars, et Monique Moisan le 20 février.

Une seule union a été célébrée sur notre commune cette année. Le maire de Kerfourn en 1913, M Lécuyer Joseph, avait beaucoup plus de travail que moi avec 7 mariages, le dernier le 31 décembre à 3 heures du soir. La population communale était à son maximum avec 1010 personnes. En 1913, la commune accueillait 25 enfants, 17 filles et 8 garçons. La moitié s'appelaient Mathurin. Les registres communaux avaient noté 19 décès dont les 3 enfants de M et Mme Le Gourrierc à la Villeneuve (Germaine 12 ans le 21 février, Marcel 2 ans le 6 mars et Jeanne 11 ans le 3 juillet).

L'urbanisme a nouvelle fois fléchi en 2013 avec 18 certificats d'urbanisme, 13 déclarations préalables et 12 permis de construire. La construction de maison neuve est faible avec trois projets. La vente de logement se maintient à excellent niveau avec la cession de 9 maisons. Pour comparer les deux derniers mandats, sous le mandat d' Henri de 2001 à 2008, nous avons constaté un volume de 34 maisons neuves, 11 rénovations lourdes et 13 cessions immobilières soit 58 transactions. De 2008 à fin décembre 2013, nous cumulons 34 maisons neuves, 8 réhabilitations complètes et 33 ventes de maisons anciennes ou récentes. Ces données représentent environ 350 personnes. Ces chiffres confirment un fort renouvellement de la population et finalement une réelle attractivité de notre commune. C'est une satisfaction de voir le taux de vacance des résidences baisser d'année en année avec d'une part les réhabilitations, d'autre part la démolition des logements obsolètes. Nous compabilisons sur l'année 2013 la démolition de trois biens par la commune et de deux maisons par un particulier. Un terrain vague est-il préférable à une ruine ? Le débat peut s'installer. Le carrefour principal de la commune a été remis en ordre. Nous avons dû supporter cela pendant 10 ans. Cela a nécessité beaucoup de temps, d'énergie et d'argent avec 35 000 € pour l'acquisition de la maison coquard et Rousseau avec les actes, 21 400 € pour sa démolition et nous savons que la destruction de l'écurie proche nous coûtera 9 000 €. Le conseil municipal et je pense les kerfournois sont convaincus de l'utilité de cette affectation financière. Sur ce dossier, nous pouvons enfin passer à autre chose et préparer le devenir de cet espace.

Nous avons reçu deux réponses négatives des organismes sociaux pour le projet de construction de logements à loyers raisonnables. Pour l'instant, nous persévérons dans cette direction.

Entre 2001 et 2008, Bretagne Sud Habitat avait construit 6 maisons Cité du Stade et la commune a rénové 3 appartements place de l'Église, la prochaine municipalité devra certainement porter financièrement les investissements immobiliers dans le centre bourg. Les investissements de personne privée sont orientés vers la location de maison. Nous devons laisser faire, et même inciter les porteurs de projets privés. Allez-y. Nous pouvons, nous devons être complémentaire pour que la commune puisse investir utilement et judicieusement. Ces dettes futures seront largement compensées par des loyers et des contributions directes. Nous avons réduit fortement notre endettement dans ce mandat (capital 576 830 €) mais ces investissements sont différents à mon goût.

Nous avons poursuivi deux lignes directrices dans ce mandat avec la poursuite de l'amélioration de la qualité de notre réseau routier et la mise en valeur des espaces publics du centre bourg. En campagne en 2013, nous avons rénové les voies N°35 La Villeneuve et N°38 de Penhouet pour la somme de 31 900 €, en 2014, nous avons demandé les subventions au Conseil Général et à Pontivy Communauté pour refaire les routes communales N°26 de Kerfran en lien avec la clôture de l'aire de stationnement du Stade Joseph Jéhanno, N°14 de Kerflech, N°32 du Favonnic, N°8 du Lindreux et N° 36 de Penvern. Nous avons délibéré en septembre 2012 pour revoir la numérotation des voies communales et augmenter le critère de longueur des voies pour l'attribution de la D.G.F. (Dotation globale de fonctionnement).

Nous constatons une dépense totale dans le budget investissement de la commune de 262 087 € et engagé environ 95 000 €. Nos investissements au centre bourg ont donc été importants avec le solde du lot voirie et du lot paysager du lotissement Koarheg à hauteur de 85 000 €. L'aménagement de la rue Saint Eloi et de l'impasse du Pic Vert se chiffre à 115 000 € dont 63 900 € déjà payé. Nous n'avons pas pu effacer les réseaux électriques et téléphoniques et prolonger les trottoirs vers le site de la Fontaine. C'est un regret que nous assumons vu nos contraintes financières. Nous admettons cette critique. Nous avons par ces investissements asséché notre trésorerie. Nous espérons encaisser les subventions le plus rapidement possible et la TVA en septembre. A défaut, nous avons prévu une ligne de trésorerie pour assumer le remboursement des emprunts courant janvier. Les travaux habituels attendront ces rentrées financières. Il est hors de question de payer des frais financiers pour faire des petits travaux en janvier au lieu d'avril. C'est aussi un choix politique assumé. Il n'est pas prévu de travaux sur les espaces publics au centre bourg en 2014. La prochaine municipalité se chargera des nouvelles études. Par anticipation, j'ai informé les services de Pontivy Communauté de se positionner sur la qualité des réseaux d'eau potable de la Place de l'Église à la rue des Ajoncs. De plus, nous savons que le réseau d'eau pluviale est à revoir complètement sur ce secteur. Il n'est pas envisageable de refaire la voie en cas de doute sur les réseaux. Certes, cela retarde les travaux mais nous devons être cohérent et patient parfois. Rappelons nous la rue des Croix et la rue Saint Eloi, chaque chose en son temps !

Une satisfaction en 2013 est l'effet de notre travail sur le volume des contributions directes. Cette croissance saine et récurrente de nos ressources financières représente une recette supplémentaire de 10 723 € en 2013, notre meilleur chiffre soit un encaissement total de 209 519 €. En 2008, les impôts locaux étaient de 163 350 €. Une partie seulement est mangée par l'inflation et les augmentations de charges trop souvent imposées. C'est d'ailleurs ma déception 2013 avec une augmentation de nos charges de fonctionnement de 1,73 % à 526 571 €. Nous n'avons pas

réussi à réduire nos dépenses de fonctionnement. (une fois en 2009)

Notre résultat de fonctionnement devrait avoisiner les 135 000€. Les autres chiffres seront dévoilés après le vote du Budget que nous prévoyons début mars pour faciliter l'arrivée de la nouvelle équipe.

L'organisation administrative de la commune a été bousculée cette année avec le départ de Christophe Lefevre fin février. Son départ était souhaité par la municipalité. Pour son bien être, sa place était plus adaptée dans une ville plus structurée. La diversité des tâches d'une commune comme la nôtre nécessite une bonne mémoire, de la confiance en soi et une excellente organisation. Pendant le premier semestre, cette situation inédite a été compensée tant bien que mal par votre serviteur pendant 4 mois et la bonne volonté de Laurence et Laetitia. Katia Méléhari officie depuis le 1 juillet à Kerfourn. Elle travaillait auparavant en région parisienne sur un poste similaire dans une commune de 670 habitants. Laurence Jegonday a secondé pendant deux mois puis remplacé Laetitia Brizoual à partir du 1 juin. Son départ n'était pas voulu mais je comprends parfaitement la volonté de Laetitia de faire évoluer sa carrière. Il faut savoir changer et profiter des opportunités qui se présentent à vous. Ce que Laurence a fait, elle a un peu hésité devant l'ampleur de la tâche, mais elle apprend et se forme. Katia et Laurence se complètent parfaitement avec d'un côté de l'assurance et de l'expérience, de l'autre une bonne connaissance du territoire et des habitants. Les habitudes de travail sont toujours différentes d'une région à l'autre. Katia assume sa tâche au fur et à mesure avec efficacité et rapidité. C'est un plaisir de constater le lendemain des réunions du conseil des délibérations validées et un compte rendu à compléter. En concertation avec Katia et Laurence, la mairie est maintenant fermée le samedi après midi. Katia travaille sur 4 jours et Laurence assume la permanence du samedi matin pour vous recevoir à la mairie.

Nous n'allons pas présenter les projets 2014 puisque les échéances électorales décideront fin mars des orientations choisies par les kerfournois. Deux impératifs s'imposent à nous avant le vote : la reprise de la boulangerie et la réforme des rythmes scolaires.

Pour la boulangerie, nous avons rencontré un nouveau porteur de projet. Nous sommes donc dans l'attente de la décision de ce jeune couple. Le bail se termine fin avril 2014 mais ce dossier peut évoluer à tout moment. Nous prendrons nos responsabilités.

La directrice de l'Éducation Nationale nous demande un projet éducatif pour fin janvier. Ce dossier est très complexe malgré notre bonne volonté. La commission (Sarah, Anne Marie, Isabelle, Françoise et moi) en accord avec le conseil municipal a fait le choix de concentrer les dépenses communales sur des activités enrichissantes pour les enfants en y consacrant des moyens financiers. Nous voulons proposer à nos enfants un programme éducatif et sportif de haut niveau. Nous avons déjà un accord avec une association Profession Sport 56 pour toutes les activités sportives pour toutes les classes d'âge. Pour les activités culturelles et techniques, nous cherchons des professionnels tout azimut. C'est une réelle difficulté. Dans notre projet, nous ne voulons pas nous reposer sur les bénévoles. Nous souhaitons les solliciter de manière temporaire pour un plaisir partagé. Cette dépense sera donc lourde, récurrente et nos locaux ne sont adaptés. Nous ferons le mieux possible et quand nous serons prêt, je l'espère avant la fin de ce mois. Nous présenterons notre projet devant le corps enseignant et les parents. Nous sommes ouvert à la discussion mais nous devons tous accepter une certaine discipline pour organiser au mieux ce casse tête.

L'année 14 a une valeur historique particulière. La mobilisation générale a été décrétée en France le 1 août 1914. L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août en bombardant Lunéville. Pour ma part, la commémoration devrait débuter le 11 août dressé sur le registre le 2 décembre avec le premier mort au front : Auguste Blanchard à Charbogne dans les Ardennes, ou le 6 septembre le premier acte de décès dressé sur le registre le 12 novembre : François Le Roy mort à Les Essarts-Les-Sézanne. Nous aurons certainement dans le monde et en France des animations particulières. A Kerfourn, nous aurons le 8 mai 2014 une discussion à ce sujet entre anciens combattants et soldats de France bien sur.

Avez vous déjà imaginé un monde sans pompiers volontaires ?

Depuis plusieurs jours, les pompiers, les agents, nous travaillons sur les écoulements des eaux pluviales. J'ai constaté une seule inondation de garage en sous sol. La prévention des conséquences de ces épisodes pluvieux est assez difficile à mettre en oeuvre. Vous en conviendrez. Nous allons analyser avec Bertrand et Laurent les améliorations à apporter à notre réseau d'évacuation des eaux pluviales. Une chose est certaine, nous allons acheter des panneaux supplémentaires pour informer les usagers de la route. La tempête a causé plus de dégâts avec de nombreux câbles et poteaux téléphoniques à réparer. Je suis assez inquiet sur le délai de remise en état de ces équipements. Je suis déjà souvent obligé de relancer Orange pour des coupures de réseau en temps normal. Des pannes de deux à trois semaines ne sont pas rares. Alors au vu de l'importance des dégâts dans la région, je suis sceptique. Je n'ai pas de chiffre sur les kerfournois sans téléphone ou internet. Les portables pallient ce manque pour la plupart d'entre nous mais je pense aux personnes âgées démunies de cette facilité. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin. Nous pensons doter le CCAS d'une solution en la matière.

La représentation de la commune à l'extérieur a été aussi très très importante. J'ai toujours souhaité que notre commune soit active dans ce domaine. Nous mesurons l'impact des coopérations intercommunales avec ces chiffres. J'ai participé à 12 réunions de la commission appel d'offre de Pontivy Communauté en 2012, 15 en 2013, 15 réunions de bureau et conseil communautaire en 2012, 19 en 2013, 41 commissions en 2012 et 55 en 2013.

Le Syndicat de la Vallée du Blavet, dont je suis vice-président a aussi mobilisé beaucoup d'énergie avec 26 réunions en 2012 et autant en 2013 avec l'évolution des statuts de ce syndicat suite à la fusion du syndicat mixte de la Sarre à l'Evel et le Syndicat touristique du Blavet, et l'évaluation du contrat de bassin versant 2008-2013. Enfin J'ai été présent à 18 réunions en 2012 et seulement 13 en 2013 au Pays de Pontivy. Je n'ai compté le total.

Ce temps passé n'est pas perdu puisque le Syndicat de la Vallée du Blavet va intervenir sur le pont de Kerdouar en 2014. Le budget de rénovation du pont est de 50 000 €. Pontivy Communauté va nous aider à hauteur d'environ 250 000 € sur le prochain mandat dont 30 000 € pour la boulangerie. Il faut être présent au Pays de Pontivy puisque le nouveau contrat Région Pays est en cours d'élaboration. Devons nous attendre des solutions de l'état ?

Enfin, et c'est pour entendre ces mots que vous êtes là aujourd'hui. Je vous présente mes chers concitoyens meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite une excellente santé pour vous et vos proches. Avec enthousiasme et assurance, affrontez cette nouvelle année pour que vos projets se réalisent. Pour les miens, comptez sur moi.

En avant vers le buffet préparé par Le roi et la Reine de l'impasse du Four : J'ai nommé Ian et Jane Parker.

Bloavezh Mat et à l'année prochaine
Joel Marivain
Maire de Kerfourn

Informations générales

Samedi 1er Février 2014 de 10 h à 17 h 00 "Portes Ouvertes" au Lycée Agricole Privé le Nivot à 29590 Lopérec

Présentation des diverses formations de la 4ème à la licence Pro : 4ème-3ème, Bac Pro productions animales, Bac Pro productions forestières, Seconde Générale, Bac S, Bac Techno, BTS Productions Animales et Gestion Forestière et Licence Pro management.

Les professeurs seront présents pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.

contacts: 02-98-81-10-04 - www.lenivot.com - loperec@cneap.fr

Inscriptions pour Sport 56 - vacances

Pour tous ceux qui veulent inscrire leurs enfants aux sport 56 pendant les vacances scolaires, nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'abord de venir les inscrire en mairie et effectuer le règlement, les enfants qui ne seront pas inscrit auparavant ne seront pas accepté par l'animateur sportif.

**A131-1-1 MODIFIEE -
CONSEQUENCES DE L'ADMISSION A L'AIDE SOCIALE**

Prestations	Interventions des obligés alimentaires ¹	Hypothèque ²	Récupération sur successions et contre légataires universels Ou a titre universel (art I 132-8 du C.A.S.F.)	Récupération sur donations (art I 132.8) ³	Récupération sur légataires a titre particulier ⁴
aides aux personnes handicapées					
- à domicile : aide ménagère, portage de repas, allocation représentative des services ménagers	NON	NON	OUI sauf si les héritiers sont le conjoint, les enfants ou la tierce personne (art L241-4 CASF) mais sur la part de l'actif net successoral supérieure à 46 000 € et pour la part de dépense excédant 760 €.	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro
- allocation compensatrice	Pas de récupération sur le bénéficiaire revenu à meilleure fortune				
- prestation de compensation	NON	NON	NON	NON	NON
- frais d'hébergement en établissement	Pas de récupération sur le bénéficiaire revenu à meilleure fortune				
- frais de repas en établissement	NON	OUI	OUI au 1 ^{er} euro sauf si les héritiers sont le conjoint, les enfants, les parents, ou la tierce personne (Art L.344-5 CASF)	NON	NON
- accueil familial	NON	OUI	OUI au 1 ^{er} euro sauf si les héritiers sont le conjoint, les enfants, les parents ou la tierce personne (Art L.344-5 CASF)	NON	NON
- assurance personnelle			OUI au 1 ^{er} euro sauf si les héritiers sont le conjoint, les enfants, ou la tierce personne	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI
Aide médicale					
- à domicile et forfait journalier			OUI mais sur la part de l'actif net successoral supérieure à 46 000 € et pour la part de dépense excédant 760 € (CMU depuis le 01.01.2000)	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro
- hospitalière (ticket modérateur) et assurance personnelle			OUI au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro
Aides aux personnes âgées					
- Prestation spécifique dépendance à domicile et en établissement versée jusqu'au 31/12/2001 inclus			OUI mais sur la part de l'actif net successoral supérieure à 46 000 € et pour la part de dépense excédant 760 €	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro
- à domicile (aide ménagère, allocation représentative services ménagers et portage des repas à domicile)	NON	NON	OUI mais sur la part de l'actif net successoral supérieure à 46 000 € et pour la part excédant 760 €	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro
- en établissement (placement, aide à l'hébergement, repas en foyer)	OUI	OUI	OUI au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro
- accueil familial	OUI	OUI	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI, au 1 ^{er} euro	OUI
- allocation personnalisée d'autonomie et prestation spécifique dépendance versée à compter du 1 ^{er} janvier 2002	NON	NON	NON	NON	NON
Recours contre les bénéficiaires revenus a meilleure fortune					
Aides aux personnes âgées sauf APA et PSD à compter 01/01/2002			Oui, récupération au 1 ^{er} euro		
Aides à domicile aux personnes handicapées et assurance personnelle			Oui, récupération au 1 ^{er} euro		
En établissement :			Non, pas de récupération		

1) Obligés alimentaires : parents, enfants, gendres, belles filles.

2) Afin de garantir les recours prévus à l'art L 132-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les immeubles appartenant aux bénéficiaires sont grevés d'une hypothèque dont l'inscription est requise par le Président du Conseil Général.

3) Récupération auprès des donataires pour les formes d'aide sociale mentionnées ci-dessus si la donation est postérieure à la demande d'aide sociale ou dans les 10 ans qui l'ont précédé.

4) Le recours contre les légataires est limité au montant des prestations allouées à concurrence de la valeur du legs à la date d'ouverture de la succession.

NB : concernant les décès intervenus avant le 1er mai 1997, le seuil des 39 000 € reste applicable pour les récupérations des prestations à domicile et forfait journalier (décret n° 97-426 du 28 avril 97 : seuil à 46 000 € et dépense supérieure à 760 €)

Ecole Notre-Dame



Les enfants ont aidé à installer les décorations de Noël.



Les élèves ont réalisé un spectacle de Noël sur le thème du cinéma.

Association des parents de l'école Jean de la Fontaine

Le soir des vacances scolaire, les élèves de l'école public, ont eu la joie de voir , à la salle polyvalente, le PERE NOEL. Après avoir distribué aux enfants des chocolats, ce gentil Père Noël leur à offert un magnifique cadeaux. Ils étaient tous très content , les petits comme les grands, c'était très beau a voir.

Suivi un pot de l'amitié qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur et qui à permis aux enfants de s'amuser entre eux avant de partir en vacances.

meilleurs vœux à tous et très bonne année
Mme l'hermite
Responsable communication

**AIDE DE PONTIVY COMMUNAUTE A L'EQUIPEMENT
EN SOLUTIONS ALTERNATIVES A L'INTERNET ADSL**

Bénéficiaires :

- Foyers, entreprises et exploitations agricoles localisées sur le territoire de Pontivy Communauté étant inéligibles à l'internet Adsl

Natures des dépenses éligibles :

- Acquisition d'une parabole satellite ou d'un terminal de type Wi-max permettant de se connecter à l'internet haut-débit
- Pose par un installateur professionnel d'une parabole satellite ou d'un terminal de type Wi-max

Modalités d'intervention financière :

- Aide calculée sur la base des dépenses engagées et plafonnée à 300 €
- Cumul possible avec l'aide de 200 € du Conseil Général du Morbihan
- Une seule subvention par foyer, entreprise, exploitation agricole

Pièces à fournir :

- Courrier de demande de subvention
- Copie du test d'éligibilité accessible sur le site www.hautdebit.morbihan.fr démontrant que la ligne du demandeur est inéligible à l'Adsl ou indiquant que la ligne est multiplexée*. Dans ce cas de figure, courrier de France Télécom ou tout autre opérateur démontrant que la ligne ne peut pas être rendue éligible par une intervention technique
- Facture acquittée relative à l'acquisition de la parabole satellite ou du terminal Wi Max et le cas échéant de l'installation de l'équipement par un antenniste
- Relevé d'identité bancaire du demandeur

Dépôt de la demande :

- Monsieur le Président de Pontivy Communauté
Service Développement Economique
1 Place Ernest Jan - 56 300 Pontivy
Tél : 02 97 25 01 70

** Le multiplexage permet de faire passer plusieurs lignes d'abonnés sur une seule ligne physique, et de fournir immédiatement le service téléphonique à un nouvel abonné en cas de saturation du nombre de lignes. Cependant, par contre-coup, les abonnés concernés ne peuvent plus bénéficier de l'ADSL car les fréquences hautes utilisées par cette technologie sont justement celles utilisées pour offrir le service téléphonique à un nouvel abonné.*

PROGRAMME VACANCES MULTISPORTS MARS 2014



KERFOURN SEMAINE DU LUNDI 3 AU VENDREDI 8 MARS 2013

	LUNDI 3	MARDI 4	MERCREDI 5	JEUDI 6	VENDREDI 7
Activité 1	STAGE BOXE EDUCATIVE	FOOTBALL AMERICAIN	BADMINTON	KOH-LANTA	STAGE FOOTBALL
Activité 2		BASE-BALL	HOCKEY	D'HIVER	
Lieu rdv	Salle des fêtes	Complexe sportif	Salle des fêtes	Complexe sportif	Complexe sportif
Heures	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h
Educateur	Irek BECKER	Irek BECKER	Irek BECKER	Irek BECKER	Irek BECKER

Le lieu de pratique ainsi que les activités peuvent être modifiées en fonction des conditions météo.

Pensez à équiper vos enfants de **vêtements adaptés**.

Pensez à leur donner un **petit goûter**.

Pensez à la **bouteille d'eau**.